

conférence

DURÉE DE VIE VERSUS VIE DANS LA DURÉE

L'OBSOLESCENCE EN QUESTION

12 déc. 2017
15h-18h amphi 302

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-La Villette
144 Avenue de Flandre
75019 Paris
métro ligne 7 station Corentin Cariou

ORGANISATEURS :

Séminaire Architecture,
Environnement et Développement
Durable

Étudiants en Master 2

ETIENNE Manon, BELANGER Clément,
DUBIN Audrey, YACHMENYOV Hristina,
RUELLAN-SORENSEN Andrea

Encadré par Anne D'ORAZIO,
Elise MACAIRE, Véronique ZAMANT
enseignantes et chercheuses à
l'ENSAPLV



PROGRAMME

- 15:00 - 15:30** **L'obsolescence en question**
Introduction par les **organiseurs**
- 15:35 - 16:05** **Inverser**
Intervention de **Pierre Gautier**
Architecte fondateur de l'agence PGA
- 16:10 - 16:40** **L'après des JO et son impact sur le territoire de Plaine Commune?**
Intervention de **Damaly Chum**
Directrice Générale Adjointe
Département Urbain et Social
Plaine Commune
- 16:45 - 17:15** **Éléments de conclusion et pistes de débat : obsolescence, un mot ou une réalité?**
Intervention de **Isabelle Chesneau**
chercheuse -laboratoire ACS
de l'ENSA Paris-Malaquais
- 17:15 - 18:00** **Débat avec la salle**

Pierre Gautier est architecte, ingénieur et urbaniste, diplômé de l'Université Technique de Delft (Pays-Bas). Il est notamment lauréat des Albums de la Jeune Architecture (1994) et a gagné plusieurs prix européens dont EUROPAN aux Pays-Bas, le Prix de la Première Oeuvre en France (1999) et le Bauwelt Prize en Allemagne (2001). Il donne régulièrement des conférences et dirige des Master Class dans des écoles d'architecture en France, aux Pays-Bas et en Suisse. Le fil conducteur de son travail est une réflexion sur la permanence et l'évolution du cadre bâti. Il est notamment le concepteur de deux projets à caractère évolutif : "La Ruche" et le "quartier Wacken" à Strasbourg.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE : Alison GOREL LE PENNEC, « Pierre Gautier, de la transfrontalité à la transversalité » dans *d'a magazine*, numéro 238, 7 septembre 2015

Damaly Chum Directrice Générale Adjointe chez Plaine Commune, urbaniste diplômée de l'Université Paris 4. Elle exerce en collectivité territoriale depuis 20 ans et a développé des compétences tant en urbanisme opérationnel qu'en stratégie urbaine. Elle intervient régulièrement dans des ateliers d'urbanisme et des cours de politiques publiques à l'Université Paris 1 et collabore avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE : Damaly CHUM, Maël GENDRON, Sophie LEGUILLON, « Grand Paris : Pour une métropole vraiment métropolitaine » dans *Métropolitiques*, 25 octobre 2013

Isabelle Chesneau est chercheuse au laboratoire ACS de l'Ensa de Paris-Malaquais ainsi que maître assistante dans cette école. Elle est diplômée en architecture et Docteur en Aménagement du territoire et urbanisme et a réalisé sa thèse sur l'Obsolescence architecturale des bureaux en Ile de France.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE : Isabelle CHESNEAU, « Le renouvellement des immeubles de bureaux. Le cas de l'Ile-de-France » dans *Les annales de la recherche urbaine*, numéro 97, 2004, pp. 67-74

L'OBSOLESCENCE EN QUESTION

L'évolution de notre société génère à un moment donné un déséquilibre entre les bâtiments et leurs usages. Selon IBGE, il s'agit de « penser et développer un bâtiment en tenant compte de son cycle de vie, (...) de façon à privilégier le potentiel d'évolution et à faciliter les changements futurs. L'objectif est d'offrir au bâtiment et à ses composants un prolongement de cycle d'utilisation. » La réversibilité du bâtiment pourrait alors être une réponse face à une société en perpétuelle évolution.

La problématique d'un renouvellement du bâti existant avait déjà été mise en avant dans le secteur tertiaire dès les années 50. A l'époque, ce renouvellement intéressait surtout les promoteurs immobiliers pour des raisons économiques et dans une logique d'offre - demande.

Le terme d'« obsolescence », comme « fait d'être passé de mode ou d'usage en raison d'un vieillissement technologique » était alors convoqué pour appuyer ce renouvellement .

Aujourd'hui cette notion est questionnée au regard d'un impératif de construire durable. Nous souhaitons proposer l'articulation « durée de vie versus vie dans la durée » pour amorcer des pistes de débat. Face au bâtiment qui perdure dans le temps, le cycle des usages peut-il se maintenir ? Autour de cette réflexion l'obsolescence est-elle alors le signe d'une incapacité du bâtiment à maintenir ce cycle des usages dans la durée ?

Certains intègrent l'évolutivité dès la conception dans leur bâtiment ; d'autres postulent l'idée d'une indétermination de fonction. Pour finir, des enjeux d'échelle territoriale amènent à anticiper une obsolescence programmée des bâtiments sur le court terme.

Finalement, qu'elle soit mobilisée à l'échelle territoriale ou architecturale, la notion d'obsolescence devient-elle un obstacle ou un levier pour construire durable ?